

Valneva annonce un changement au sein de son Conseil de Surveillance

Saint-Herblain (France), 13 mars, 2021 – [Valneva SE](#) (“Valneva”), société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d’importants besoins médicaux, a annoncé aujourd’hui que Thomas Casdagli, Associé de la société MVM Partners LLP, a quitté le Conseil de Surveillance de la Société le 12 mars 2021.

*« J’ai eu plaisir à travailler avec Valneva ces dernières années et à prendre part aux progrès fantastiques réalisés dans les programmes Lyme, chikungunya et plus récemment COVID-19. Je sens qu’il est désormais temps de céder ma place à un nouveau membre ayant l’expérience d’une cotation aux Etats-Unis, alors que le Groupe franchit une nouvelle étape dans son aventure. Je souhaite à Valneva beaucoup de succès pour le futur, » a indiqué **Thomas Casdagli, Directeur Associé chez MVM Partners.***

***Thomas Lingelbach, Chief Executive Officer de Valneva,** a ajouté, « Je souhaite remercier Thomas et MVM Partners pour leur importante contribution et le soutien apportés à Valneva depuis leur investissement initial en 2016. Nous poursuivons le déroulement de notre stratégie et renforcerons notre Conseil de Surveillance en temps opportun. »*

Dans le cadre de son investissement dans Valneva en 2016, MVM s’est vu octroyer le droit de nommer un membre au Conseil de Surveillance de Valneva. Ce droit est maintenant expiré.

À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d’importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée du développement de vaccins en identifiant des maladies infectieuses mortelles et débilitantes pour lesquelles il n’existe pas de solution vaccinale prophylactique et pour lesquelles les options thérapeutiques sont limitées. Valneva utilise ensuite sa forte connaissance de la science des vaccins, et notamment son expertise dans les différents modes de vaccination ainsi que ses infrastructures de développement de vaccins déjà bien établies, pour mettre au point des vaccins prophylactiques destinés à lutter contre ces maladies. Le Groupe a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser avec succès deux vaccins et pour faire rapidement progresser un large éventail de candidats vaccins en développement clinique, et notamment ses candidats vaccins contre la maladie de Lyme, le virus du chikungunya et la COVID-19.

Contacts Médias et Investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine
Director Investor Relations & Corporate Communications
M +33 (0)6 4516 7099
investors@valneva.com

Teresa Pinzolit
Corporate Communications Specialist
T +43 (0)1 20620 1116
communications@valneva.com

Avertissement concernant les informations prospectives - Valneva

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier, la conception, l'analyse, les résultats attendus et l'achèvement d'essais cliniques sur VLA 15, ou relatifs à un paiement d'étape attendu de la part de Pfizer. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs des résultats futurs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle.